

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SIGNES**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 19
présents 17
Votants 19

PRESENTS :

Mrs ARMAND M., CORUZZI J.C., CHEVILLOTTE J., Mme DEGIOANNI J.,
Mr DENIS J., Mme EDME C., Mrs ESPITALIER R., FABRIS J., HERMITTE P.,
Mrs MARTIN J., MAURIC J.M., MICHEL J., Mme MUÑOZ M.,
Mrs REICHARDT A., SILVAGNOLI X., TROTOBAS J., Mme VIDAL M

REPRESENTES :

Mme PANETTO A. par Mr MICHEL J.
Mr PERIER D. par Mr TROTOBAS J.L.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme DEGIOANNI J.

09 05 05
05 05
05 05

D050428

Date de la convocation du CM : 21 avril 2005

SEANCE DU 28 AVRIL 2005

9B/ CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC SUR LA LIGNE A GRANDE VITESSE PACA

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le projet de Ligne à Grande Vitesse PACA mis au débat public concerne directement la Commune de SIGNES par un des tracés présentés,

CONSIDERANT les réunions de proximité dans la zone géographique de SIGNES et l'exposition organisée par la Commission Particulière du Débat Public L.G.V. PACA à la Médiathèque Municipale de SIGNES du 2 au 8 mai 2005,

CONSIDERANT les risques d'une telle ligne pour l'environnement de la Commune et de ses habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix POUR,

- **DECIDE** du principe de présenter une contribution au débat public organisé par la Commission Particulière du Débat Public L.G.V. PACA sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public rejetant la solution d'une traversée du territoire de la Commune de SIGNES, que ce soit en aérien ou en souterrain,

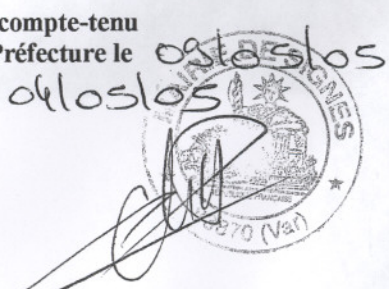
- **MANDATE** les élus dont les noms suivent pour rédiger cette contribution : Messieurs ARMAND Marius, CHEVILLOTTE Joël et FABRIS Joseph,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette contribution et à la transmettre à Monsieur Philippe MARZOLF, Président de la Commission Particulière du Débat Public L.G.V. PACA.

Ainsi délibéré à Signes les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire compte-tenu
de la réception en Préfecture le
et de l'affichage le
Le Maire,

09/05/05
05/05/05


Le Maire,

Jean MICHEL

